

PROGRAMME CAMPUS

Description du français de Guinée

Gisèle Holtzer et Alpha Mamadou Diallo

Université de Franche-comté et Université de Conakry

Introduction

Dans les pays d'Afrique francophone, la Guinée constitue un cas assez particulier, les politiques linguistiques et éducatives ayant donné lieu à d'importants bouleversements au cours de ce dernier quart de siècle. Rappelons brièvement quelques grands repères. L'indépendance de la Guinée en 1958 voit la mise en place d'un régime socialiste qui coupe les liens de la Guinée avec les pays dits libéraux. Elle s'accompagne d'une volonté de rupture linguistique et culturelle avec la France traduite par une marginalisation du français dans l'enseignement et par une importance remarquable accordée aux langues nationales dans différents domaines : politique, administratif, médiatique, éducatif. C'est ainsi que les langues nationales ont été introduites dans une première phase comme langues d'alphabétisation, puis comme matières enseignées dans tout le cursus scolaire et, à partir de 1968 date du lancement de la Révolution Culturelle Socialiste, comme medium de l'enseignement. Au début des années 80, l'enseignement des langues nationales était en vigueur jusqu'en 8^e année (deuxième année du secondaire). Un nouveau changement de cap dans les politiques linguistiques et éducatives se produit en 1984 avec la suppression de tout enseignement en langues nationales et le retour au français comme langue exclusive de l'éducation scolaire.

L'isolement du pays du reste de la francophonie pendant vingt-six ans explique en grande partie l'absence presque totale d'études sur la langue française jusqu'à la fin des années 80. Cela explique également que le français pratiqué en Guinée ne soit pas fondamentalement différencié du français dit standard, du moins jusqu'à une période récente. Peu parlé dans la vie sociale (si ce n'est par les "lettrés") et dans le champ politique durant la Première République (1958-1984), le français n'a guère évolué. Avec l'ouverture du pays à partir de 1984, le retour massif des Guinéens *de l'extérieur* (exilés durant le régime précédent) dont le français véhicule des particularités venues d'autres pays francophones (de Côte d'Ivoire, du Sénégal...), le brassage de populations dans les centres urbains, particulièrement à Conakry, qui intensifie les contacts entre le français et les langues guinéennes, de nouvelles dynamiques se développent qui touchent les langues en présence et leurs usages. L'ouverture amorcée en 1984 se traduit également par l'entrée de la Guinée dans les grands réseaux internationaux : le pays est membre des institutions francophones, participe au réseau thématique de recherche (RTR) « Étude du français en francophonie » de l'AUPELF-UREF, fait partie des pays concernés par les enquêtes internationales comme l'enquête CONFEMEN (1985-1991) sur les

besoins langagiers en français et en langues nationales des élèves de l'école primaire, l'enquête CREDIF (1991-92) sur les usages du français en complémentarité avec les langues locales, hors milieu scolaire. Jusqu'au milieu des années 90 aucune étude d'envergure n'a été menée sur l'ensemble du territoire guinéen pour déterminer la place réelle du français et des langues guinéennes dans les pratiques langagières. De même, aucune évaluation à grande échelle des compétences en français des élèves guinéens n'a été effectuée. Les études sur le français pratiqué en Guinée sont peu nombreuses et centrées sur des thématiques privilégiées. La bibliographie publiée par S. Lafage et A. Queffelec dans la revue ROFCAN n°11 (1997) ne comprend en effet que 20 références, 9 concernant des travaux d'ordre sociolinguistique, 7 portant sur des études lexicales, 4 traitant de problèmes didactiques.

La situation linguistique de la Guinée est assez bien connue. On recense une vingtaine de langues (variantes dialectales non comprises) réparties entre les quatre régions naturelles du pays. Trois de ces régions possèdent chacune une langue dominante qui joue un rôle de véhiculaire régional. Il s'agit du sousou (appelé localement soso) pour la Basse Guinée, du peul (ou pular) pour la Moyenne Guinée et du malinké (ou maninka) pour la Haute Guinée. La quatrième région naturelle, la Guinée forestière, connaît une compartimentation linguistique plus poussée, avec la prédominance de trois langues locales : le kissi (ou kissie), le toma (ou lomaghoi), le guerzé (ou kpéléwo). En ce qui concerne leur degré de véhicularité, aucune de ces langues ne s'impose sur l'ensemble du territoire guinéen. Mais on peut constater que le maninka, au-delà de sa région d'origine, remplit une fonction véhiculaire dans les centres urbains de la Guinée forestière.

La capitale, Conakry, présente une situation linguistique particulière caractérisée par un fort taux de plurilinguisme. La politique linguistique en faveur des langues nationales menée de 1958 à 1984 a beaucoup contribué à promouvoir le soso à Conakry. Pendant la Première République, les habitants de la capitale étaient quasiment obligés d'apprendre le soso, langue des débats politiques hebdomadaires du parti au pouvoir, langue de l'éducation, l'enseignement à l'école étant effectué en soso dans toute la région de Conakry. Selon des recherches récentes, il apparaît que le soso et le français émergent en tant que langues véhiculaires de la ville, les deux langues étant pratiquées chacune par plus de 60 % de locuteurs non natifs (M. Millimouno, 1995). Pour compléter ce tableau linguistique, il convient de signaler la présence de la langue arabe qui, même si elle n'est parlée que par une faible minorité de locuteurs, concerne en tant que langue de la religion plus de 90 % de la population guinéenne.

C'est pour mieux connaître la situation du français et des langues guinéennes dans les pratiques langagières des locuteurs guinéens et dans le système scolaire que le programme CAMPUS¹ (1998-2001) dont il est question ici a été

¹ CAMPUS : Coopération africaine et malgache pour la promotion universitaire et scientifique.

élaboré. Intitulé *Description du français de Guinée et implications didactiques*, ce projet CAMPUS² visait trois grands objectifs :

- faire un large état des lieux sur les usages sociaux, les rôles et les fonctions du français et des langues guinéennes dans les quatre régions naturelles de la Guinée et dans la capitale (axe sociolinguistique) ;

- dégager les spécificités du français de Guinée dans deux des domaines encore peu explorés par la recherche : la morphosyntaxe et la prosodie (axe linguistique) ;

- apporter des éléments de réflexion sur l'efficacité de l'enseignement du français dans le système scolaire à partir de l'évaluation des compétences orales et écrites des élèves guinéens (axe didactique).

Les trois articles qui suivent présentent les résultats des recherches CAMPUS sur chacun de ces trois axes :

- axe sociolinguistique (A. M. Diallo),
- axe linguistique (Y. Simard),
- axe didactique (G. Holtzer).

² Ce projet a été mené dans un partenariat associant l'université de Conakry et l'université de Franche-Comté. Il a bénéficié de l'expertise du Professeur S. Lafage (Université Paris III).